



OFFRE D'EMPLOI PRÉPOSÉ(E) AUX LOISIRS – TEMPS PARTIEL

DESCRIPTION DU LIEU DE TRAVAIL

Le préposé aux loisirs exerce ses fonctions principalement au Centre municipal des loisirs (CML), ainsi que sur les terrains et les installations récréatives appartenant à la Municipalité de Saint-Zacharie.

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du chef d'équipe, le préposé aux loisirs est notamment responsable de :

- Effectuer le ménage des locaux, l'entretien des aires communes ainsi que le montage et le démontage des salles;
- Assurer l'entretien de la patinoire, incluant la préparation et la réfection de la glace, ainsi que l'opération de la surfaceuse;
- Effectuer la vente des droits d'accès à la patinoire, lorsque requis;
- Surveiller les installations récréatives et signaler toute anomalie ou situation nécessitant une intervention;
- Effectuer le déneigement des accès, des entrées et des sorties de secours des installations municipales;
- En collaboration avec les employés des travaux publics, assurer l'entretien extérieur des terrains municipaux, incluant la tonte du gazon, l'entretien des plates-bandes et des espaces verts des secteurs de loisirs et de l'hôtel de ville;
- Effectuer toute autre tâche connexe confiée par son supérieur immédiat.

HORAIRES

Horaire variable de 15 à 20 heures par semaine, selon les besoins opérationnels.

- **Période hivernale** : travail de jour, de soir et de fin de semaine, selon l'horaire des activités et des besoins.
- **Reste de l'année** : travail principalement de jour, avec des quarts occasionnels les vendredis soirs ainsi que certains samedis et dimanches, selon les activités et les besoins du service.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être âgé(e) de 18 ans et plus ou avec expérience
- Avoir un permis de conduire classe 5
- Aimer travailler pour et avec les jeunes en plus d'être dynamique
- Avoir une bonne forme physique
- Être responsable
- Être disponible de semaine, soirs, fin de semaine
- Connaître les sports représente un atout

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire ainsi que l'ensemble des avantages sociaux sont établis conformément à la convention collective en vigueur.

Équipement et formation spécifique (ex. surfaceuse) fournis/assurés par l'employeur, au besoin.

VOTRE CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 19 août 2026 au bureau municipal situé au 726, 15^e rue à Saint-Zacharie ou par courriel au direction@st-zacharie.com.

Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.

Date d'affichage : 05 août 2026